



# APPROCHE D'INTEGRATION ESG MESSIEURS HOTTINGUER & CIE GESTION PRIVEE

---

*Mai 2022*

## Préambule

Consciente des défis que représentent pour ses clients les grands risques Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) tels que le changement climatique, la perte en biodiversité et les inégalités, la Banque Hottinguer se veut force de proposition en protégeant les actifs qu'elle gère contre les risques en durabilité les plus matériels. La Banque Hottinguer et sa filiale, la Société de Gestion Messieurs Hottinguer et Cie- Gestion Privée, s'inscrivent également pleinement dans une démarche positive en faveur d'un mode croissance plus soutenable, en participant au financement de la transition énergétique et à la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies.

## I. L'approche ESG de la Banque Hottinguer

Avec l'OPCVM Equilibre Ecologique, la Société de gestion bénéficie d'une expérience de plus de 10 années en matière de financement de la transition écologique et d'intégration ESG, avec une pratique éprouvée de différents niveaux de filtrage et d'approches ISR (exclusions sectorielles, normatives, suivi des controverses, intégration ESG positive, gestion thématique environnementale).

En capitalisant sur cette expertise en gestion d'actifs à fort impact environnemental, la Banque Hottinguer a lancé en 2021 une approche générique de Finance durable et Investissement à Impact. Celle-ci se décline en 3 volets qui chacun intègre la prise en compte des risques de durabilité :

- Mise en place de politiques d'investissement ;
- Intégration ESG ;
- Développement de la stratégie d'Investissement à Impact, qui vise également à accélérer l'identification des opportunités sous-jacentes à la transition vers un monde plus soutenable.

### A. Le double objectif de l'intégration ESG

La prise en compte des critères extra-financiers dans la stratégie d'investissement est au cœur de la démarche d'investissement de Messieurs Hottinguer et Cie-Gestion Privée dans le but de créer de la valeur pour ses clients tout en veillant au respect de principes de développement durable inscrit dans l'histoire de la Société de Gestion et de son actionnaire, la Banque Hottinguer.

L'intégration ESG dans l'analyse et les décisions de gestion a pour objectif de cibler les facteurs matériels déterminants dans la valorisation à long terme d'une entreprise, que ce soit sur le plan économique et financier, ou sur le plan de la durabilité.



## **1. Matérialité économique et financière :**

Il s'agit tout d'abord d'identifier les critères ESG qui peuvent impacter à court moyen ou long terme la valeur des investissements et constituent un risque pour les actifs.

La prise en compte de cette matérialité financière découle notamment, avec une vision sectorielle, de la façon dont la valeur doit se déployer dans l'économie, c'est-à-dire de l'amont à l'aval - production, transformation, consommation, réutilisation et recyclage. Il s'agit ensuite de focaliser l'analyse des entreprises sur les sujets qui sont plus ou moins susceptibles d'être impactant pour les modèles d'affaire en fonction du secteur d'appartenance de l'entreprise.

La Banque Hottinguer met ainsi les catalyseurs de création de valeur que sont la sobriété en ressources des modèles d'affaires et l'alignement d'intérêt entre toutes les parties prenantes (actionnaires, clients, collaborateurs...) au cœur de son dispositif d'intégration ESG.

Le suivi et le traitement des controverses liées à l'ESG, affectant parfois de façon très importante la valeur de marché des actifs, fait partie de cette démarche.

## **2. Matérialité de durabilité :**

L'activité d'une entreprise n'est pas seulement affectée par des éléments extra-financiers, elle peut aussi avoir en retour un impact plus ou moins négatif sur la nature, la société. On parle d'incidences négatives de durabilité.

A ce titre, la Banque Hottinguer observe les incidences négatives de l'activité des entreprises selon la vision amont/aval de l'économie expliquée ci-dessus. Ainsi, l'enjeu écologique est appréhendé au sens large et pas seulement pour les quelques secteurs du mix énergétique mais en considérant la responsabilité de toutes les industries. Au-delà de la transition énergétique et du climat, l'enjeu environnemental est envisagé dans sa globalité, sur l'ensemble des ressources naturelles. Concernant les incidences négatives sociétales, l'analyse de l'alignement des intérêts entre toutes les parties prenantes de l'entreprise doit permettre une meilleure prise en compte des externalités sociales en matière de droits humains, de mixité et d'équité. Il est par ailleurs garant de bonnes pratiques de gouvernance en matière d'éthique et de transparence.

## **B. Les critères ESG et dimensions extra-financières privilégiées**

### **1. Actions et obligations**

Depuis septembre 2021, la Banque Hottinguer a mis en place un partenariat avec le fournisseur et spécialiste de données ESG MSCI.

La méthodologie de scoring ESG de MSCI repose sur une analyse couvrant les 3 grandes dimensions extra-financière - environnementale, sociale et de bonne gouvernance et articulée autour des enjeux clés les plus matériels pour la Société de Gestion Messieurs Hottinguer & Cie Gestion Privée.



## Schéma 1 : Référentiel ESG Messieurs Hottinguer & Cie Gestion Privée



Sources : Messieurs Hottinguer & Cie Gestion Privée

Tout au long de l'année 2022, l'analyse ESG de MSCI sera utilisée comme outil de référence d'intégration ESG dans la gestion. L'information de MSCI est intégrée tout d'abord :

- En utilisant pour les politiques d'investissement finance durable « Groupe », les données de controverses ou d'exposition aux activités prohibées/contrôlées (huile de palme, pesticides, tabac, armes controversées, pétrole & gaz non conventionnels)
- En utilisant dans les processus de gestion de la gamme Finance Durable et Investissement à Impact les données de rating ESG ainsi que les indicateurs d'impact telles que les émissions de carbone, la température implicite, les éco-activités, la structure du conseil d'administration, le turnover des employés ou encore la gestion des droits humains.

La méthode de notation ESG de MSCI avec ses scores et ratings couvre un univers d'environ 10000 valeurs dans le monde et repose sur une architecture de scores couvrant 35 enjeux clés ESG. Ces 35 enjeux sont eux-mêmes notés à partir d'une vision exhaustive de la structure des modèles d'affaires (analyse géographique et par segments d'activité) et une analyse des politiques de durabilité en place au sein des entreprises. Les scores par enjeu sont structurés selon une double perspective : exposition à un risque ou une opportunité ESG + management de ce risque ou de de cette opportunité. Chaque entreprise se voit allouer un nombre fini d'enjeux ESG (parmi les 35) par MSCI. Les scores enjeux par entreprise sont pondérés et agrégés par MSCI pour former des scores ESG reflétant leur performance ESG absolue. Les poids utilisés dans l'agrégation dépendent largement de la matérialité de l'enjeu considéré au regard des spécificités de l'entreprise (son secteur, son pays). En dernière étape, des ratings ESG sont définis comme étalon de performance ESG relative de l'entreprise par rapport à son secteur d'appartenance en projetant le score ESG absolu de l'entreprise par rapport à ses paires.



La Société de Gestion travaille depuis 2021 sur une méthodologie de notation propriétaire ESG appelée le modèle HESG se reposant sur le référentiel ESG Hottinguer, une matrice de matérialité interne et les convictions des collaborateurs qui ont été sondés au travers d'une large enquête à l'automne 2021.

Ce modèle s'appuie pour l'heure en grande partie sur les données brutes et la recherche et la couverture ESG fournie par MSCI. Une procédure d'analyse interne fondée sur un questionnaire adressé aux entreprises est également en cours de développement pour évaluer les émetteurs non couverts par MSCI.

En 2022, le modèle HESG sera progressivement stabilisé et adopté comme outil d'intégration ESG de référence.

## 2. OPC

En ce qui concerne ses investissements, détenus dans les OPC qu'elle sélectionne, Messieurs Hottinguer et Cie -Gestion Privée exige des sociétés de gestion retenues une grande transparence quant à leur politique finance durable, leurs méthodes de gestion responsables et leur approche d'engagement actionnarial. Une enquête détaillée de plus de 40 questions permet de noter les sociétés de gestion en amont de l'investissement sur différents aspects déterminant liés :

- A la **gouvernance**, aux moyens mis en œuvre et à la politique de vote - notamment si la société de gestion est signataire des PRI, du CDP (Carbon Disclosure Project), ou membre d'autres initiatives de promotion de la finance durable comme la TFCO (TaskForce on Climate related Disclosure), et comment sont organisées et positionnées les ressources humaines dédiées à la recherche et l'analyse ESG ;
- Aux **politiques d'investissement durable**, à la prise en compte des **grands risques ESG** et à l'**engagement actionnarial** – notamment si la société de gestion pratique une politique d'exclusion sectorielle, normative et comment elle gère les controverses, afin de pouvoir juger de l'adéquation avec la démarche d'investisseur responsable de la Banque Hottinguer et l'alignement avec les politiques d'investissement de la Société de gestion Messieurs Hottinguer & Cie – Gestion Privée ;
- A l'**intégration ESG** dans la gestion – notamment si la prise en compte des critères ESG dans la gestion est systématique et rendue publique, et quelles sont les ressources et bases de données internes et externes utilisées ;
- La **gamme de fonds durables** (fonds ISR, fonds d'impact) et les process d'investissement associées – notamment la proportion de fonds classés Article 8 ou 9 selon SFDR, si les fonds sont labélisés (ISR, Greenfin, autres), quels sont les KPI d'impact ...

Après analyse des réponses à cette enquête et des documents associés (politiques d'investissement, d'intégration ESG, de vote et d'engagement), une réunion de due diligence est organisée avec la direction de la société de gestion et les équipes concernées afin que Messieurs Hottinguer & Cie Gestion Privée puisse compléter son évaluation qualitative et revenir sur les éventuelles zones de risque mis en lumière dans le questionnaire<sup>1</sup>.



### 3. Fonds de capital investissement

Messieurs Hottinguer & Cie Gestion Privée ayant souhaité en 2021 faire accéder ses clients à l'opportunité d'investir dans des entreprises non cotées sur les marchés réglementés, a mis en place une offre de sélection de fonds de capital investissements gérés par des sociétés de gestion responsables, engagées et reconnues. L'analyse ESG et l'analyse d'impact sont complètement intégrées au process de sélection des fonds.

Que ce soit pour les fonds généralistes, les fonds thématiques ou les fonds d'impact, Messieurs Hottinguer et Cie- Gestion Privée évalue, sur la base d'un questionnaire, les sociétés de « private equity » selon :

- Leur gouvernance ;
- Les politiques d'évaluation ESG et d'accompagnant des participations ;
- Les moyens mise en œuvre (expertises internes et externes) ;
- Les objectifs et suivi des critères ESG lors des phases de préinvestissement, d'investissement et de sortie.

Pour les fonds thématiques et les fonds à impact, une attention particulière est apportée à la mesure de l'impact environnemental et social des participations et des fonds dans leur ensemble, avec l'approche suivante :

- Analyse thématique et Investissement à Impact
- Ciblage de thèmes spécifiques différenciants, décorrélés et à forte portée sociétale (économie réelle et locale, entrepreneuriat)
- Contribution à certains objectifs de développement durable) en ligne avec la démarche de durabilité et les thèmes Cœurs d'Impact Banque Hottinguer<sup>2</sup>.

L'analyse est complétée lors de la réunion de due diligence avec les équipes de gestion des fonds ciblés.

### 4. Produits structurés

En ce qui concerne le cas particulier des produits structurés, l'analyse ESG est encore en cours de réflexion. Concernant les produits sur actions, l'approche envisagée s'articule autour des 3 principes suivants :

- Le sous-jacent : Le produit structuré hérite de facto du score ESG de l'entreprise concernée pour les actions individuelles, et une diversification est en cours des sous-jacents indiciels vers des indices ESG afin d'aligner la gestion de produits structurés sur les principes d'investissement de la Banque Hottinguer, notamment au regard des secteurs les plus risqués d'un point de vue ESG comme le Pétrole et Gaz.

---

<sup>2</sup> Les thèmes Cœurs d'Impact banque Hottinguer sont : 1) Préservation de la Nature et gestion des ressources naturelles 2) Embarquement des parties prenantes de l'entreprise et valorisation du capital humain 3) Inclusion Sociale



- Le type de produits dérivés : de manière générale, un produit dérivé/structuré peut-être classé en fonction de sa finalité en Short ou Arbitrage, Couverture ou Investissement avec des risques ESG potentiels associés différents (vente à découvert, droits de vote ...). Le cas échéant, une décote de scoring ESG pourrait être appliquée aux instruments considérés comme réellement problématique d'un point de vue durabilité notamment. La formalisation de la cartographie des risques ESG des produits structurés est en cours.
- Le risque ESG de la contrepartie ou émetteur : Une décote de scoring sur les contreparties non alignées avec les politiques d'investissement Groupe Hottinguer (risques sociétaux/controverses, politique climat, politique capital naturel) ou considérés comme problématiques sur le plan ESG (diagnostic ESG des contreparties, réalisé de façon ad-hoc par le pôle Finance Durable et Investissement à Impact).

Il est à noter par ailleurs que toute action de désinvestissement liée au dispositif Finance Durable de la Société de Gestion (notamment par exemple une non-éligibilité du sous-jacent ou de la contrepartie au regard des politiques d'investissement durable) pourra se matérialiser en laissant le produit structuré arriver à maturité ou – si les conditions de marché le permettent – avant cette échéance.

Concernant les produits sur indices, lorsque les conditions le permettent on pourra privilégier les version ESG des indices.

Enfin, si des programmes spécifiques d'émissions structurées avec une dimension ESG ou Impact sont disponibles, ils seront privilégiés.

## **II. Le modus operandi de l'intégration ESG**

### **A. Dans la gestion active (AM - Asset Management)**

L'approche de double matérialité, déclinée dans la politique et les pratiques d'intégration ESG par les équipes de gestion sous la responsabilité du Directeur Général Délégué de la Société de gestion, est déterminante dans la sélection des titres :

- Dans la stratégie d'analyse « bottom-up » des fondamentaux des sociétés qui intègre différents angles, parmi lesquels les angles extra-financiers.  
Tout d'abord, la plateforme d'analyse MSCI sert d'outil de référence à l'intégration de standards de durabilité dans la gestion. Les métriques et données analytiques comme notamment les scores ESG fournis par ce fournisseur sont accessibles pour les gérants et les aident à orienter leur choix d'investissement.  
Ensuite, des fiches « Valeurs », fournissant un résumé de la performance financière et de l'évolution des modèles d'affaire d'entreprises candidates à l'investissement, sont faites de façon ciblée parmi les entreprises des listes stratégiques et tactiques. Elles sont partagées au sein des équipes de gestion et régulièrement commentées en comité d'investissement. Ces fiches contiennent systématiquement un score ESG permettant de piloter la performance extra-financière du vivier de valeurs correspondant aux grandes convictions d'investissement de la Société de Gestion.



- Dans l'horizon de gestion : Les investissements à long terme étant privilégiés, les gérants sont particulièrement attentifs à la pérennité de l'activité des entreprises et de leur performance dans le temps.
- Via la mesure de performance ESG et d'impact : Messieurs Hottinguer & Cie Gestion Privée a mis en place un reporting extra-financier, disponible pour l'ensemble de ses fonds et mandats de la gamme Finance Durable et Investissement à Impact (et sur demande pour les autres fonds). Celui-ci contient une section mesurant la performance ESG des portefeuilles (scores ESG) et une section dédiée à l'impact et articulée autour des 3 thèmes Cœurs d'Impact de la Banque Hottinguer<sup>3</sup>.

Les décisions de gestion, intégrant par construction les critères ESG, sont prises lors des différents comités :

- Comités thématiques : comité d'investissement mensuel, comité de gestion Asset Management - AM, comité Gestion privée et comité OPC
- Comité « stock-picking » : comité Valeurs
- Comité Private Equity : comité hebdomadaire consacré à la sélection et au suivi des fonds de capital investissement

Pour faire vivre le processus d'investissement responsable et la politique d'engagement, et mieux maîtriser les risques - de durabilité mais aussi de marché, de réglementation et de réputation, un comité spécialisé a été créé - le Comité ESG - composé de 7 membres : Le Président du Directoire de la Banque Hottinguer, le Président Directeur Général et le Directeur Général Délégué de la Société de gestion Messieurs Hottinguer & Cie Gestion Privée, la Directrice de la Finance Durable et de l'Investissement à Impact, le Directeur des risques et du RCCI et un représentant des gérants des fonds labélisés et des fonds d'impact.

Ce Comité ESG se réunit deux fois par an sur le rythme de mise à jour des politiques d'investissement et notamment des listes d'exclusion qui y sont associés. Il se tient sous la présidence de la Directrice Finance Durable et Investissement à Impact et aura pour mission la validation des listes d'exclusion associées à chaque politique d'investissement Groupe ou applicable à la gamme de fonds Finance Durable ou Investissement à Impact. Le comité validera également le cas échéant les listes de mise sous surveillance qui ouvriront automatiquement un programme d'engagement actionnarial sur une période de 12 mois. Le comité ESG pourra par ailleurs émettre des avis et des recommandations sur diverses questions thématiques ESG, éthiques ou d'Impact. Le comité ESG peut enfin être saisi par un gérant en dehors des séances biannuelles dans le cadre d'une réunion exceptionnelle pour déterminer l'éligibilité ESG et statut au regard des politiques d'investissement d'émetteurs nouveaux qui ne seraient pas encore suivis par le fournisseur de données extra-financière ou en cas d'évènement spécifique qui aurait pour conséquence le changement de statut d'une entreprise (exemple : cas de controverses, actualités spécifiques). Le comité fonde ses analyses sur la recherche de l'expertise

---

<sup>3</sup> Les thèmes Cœurs d'Impact banque Hottinguer sont : 1) Préservation de la Nature et gestion des ressources naturelles 2) Embarquement des parties prenantes de l'entreprise et valorisation du capital humain 3) Inclusion Sociale



Finance Durable et Investissement à Impact et réévalue si nécessaire l'appréciation du risque à la hausse comme à la baisse.

## **B. Dans le dialogue avec les entreprises**

Dans la pratique, les problématiques ESG sont intégrées dans le dialogue avec les entreprises de plusieurs façons.

Tout d'abord, la Société de gestion travaille sur un système de collecte des informations ESG auprès des entreprises via un questionnaire dédié :

- Enquête couvrant les 3 piliers E, S et G et les 7 enjeux clés du référentiel ESG Hottinguer
- Questionnaire « Cœur » simplifié tenant compte du degré de maturité des entreprises en termes de RSE / Développement Durable
- Questionnaire « Satellite » plus spécifique

Ce questionnaire sera en priorité appliqué et soumis aux entreprises les moins communicantes et aujourd'hui non couverte par le fournisseur de données ESG de référence MSCI. A terme, ce questionnaire servira d'outil de base pour les interactions entre les gérants et les entreprises et pour animer le dialogue actionnarial.

Par ailleurs, la politique de vote a été calibrée en 2021 pour refléter la politique Finance Durable et Investissement à Impact de la Banque. Les votes suivent les recommandations du Proxy Advisor Proxinvest et sont ajustées le cas échéant. La politique de vote reflète également les grandes convictions ESG et les bonnes pratiques de gouvernance que la Banque Hottinguer souhaite promouvoir, envoyant ainsi un signal clair et fort aux entreprises dont elle est actionnaire via sa Société de gestion.

## **C. Dans le dialogue avec les sociétés de gestion**

En plus du modèle de scoring des sociétés de gestion mis en place pour la sélection des fonds externes (OPC et fonds de capital investissement), un dialogue est mis en place pour engager les acteurs à progresser dans l'intégration ESG, notamment lors de la réunion de due diligence et les réunions de suivi avec les sociétés de gestion sur les fonds retenus mais par encore bien notés.

# **III. Sources d'informations ESG et écosystème Partenaires**

## **A. Spécialistes ESG**

La Société de gestion a sélectionné en 2021 un partenaire de référence, MSCI, proposant une couverture large d'environ 10 000 entreprises et une granularité importante d'indicateurs et d'enjeux ESG clés. La traçabilité et la structuration de la donnée MSCI présentent l'avantage de pouvoir mesurer et rendre compte de l'impact des investissements.

Sur la partie Crédit, la Société bénéficie également des données du groupe Ethifinance (issu de la fusion entre les agences d'analyse financière SpreadResearch et extra-financière Ethifinance en 2017).





## B. Partenaires d'engagement

Consciente de la nécessité de progresser dans ses pratiques d'engagement, la Société de gestion a souhaité monter en expertise en s'associant à des partenaires thématiques de référence :

- **Proxinvest** : Société de conseil aux investisseurs sur la politique d'engagement actionnarial et de vote (« Proxy ») qui accompagne la société de gestion dans l'analyse des résolutions proposées aux actionnaires lors des assemblées générales des sociétés cotées en Bourse.
- **Climate Action 100+** : Initiative menée par des investisseurs pour s'assurer que les plus grandes entreprises émettrices de gaz à effet de serre dans le monde prennent les mesures nécessaires pour lutter contre le changement climatique.
- **Forum pour l'Investissement Responsable (FIR)** : Association multi parties prenantes qui a pour objet de promouvoir et développer l'investissement responsable et ses meilleures pratiques. Pour permettre aux acteurs financiers de participer activement de la transformation des économies en intégrant les problématiques environnementales et de cohésion sociale, le FIR déploie une action importante notamment dans le domaine du dialogue et l'engagement.
- **Institutional Investors Group for Climate Change (IIGCC)** : Organisme mondial regroupant détenteurs ou gestionnaires d'actifs désireux d'agir face au dérèglement climatique, il encourage l'émergence d'une finance durable et la neutralité carbone dans le domaine de l'investissement en influençant la prise de décision des détenteurs de capitaux pour promouvoir l'investissement socialement responsable. L'IIGCC participe en outre à la définition des politiques publiques ainsi qu'à la diffusion des bonnes pratiques.
- **France Invest** : Première association représentative du capital investissement à s'engager en qualité de Network Supporter des Principles for Responsible Investment des Nations Unies (PRI), France Invest accompagne ses membres dans leur transformation vers un modèle économique durable et porte une dynamique ambitieuse pour le capital investissement. La gestion responsable est promue par France Invest depuis 2008 et elle ambitionne que 100 % des sociétés de gestion aient des objectifs de neutralité carbone pour leurs participations à horizon 2030.

Une réflexion sur un partenariat avec un spécialiste des sujets de biodiversité est en cours.